



Prix pour l'ensemble des réalisations

Pour une vie au service du ministère

Les soins de santé catholiques au Nouveau-Brunswick ont bénéficié de l'apport de chefs de file fidèles dont le dévouement au fil de leur carrière a permis de bâtir notre ministère et d'offrir des soins et la guérison aux personnes et aux collectivités.

En décernant le Prix pour l'ensemble des réalisations, l'ACSNB reconnaîtra chaque année un chef de file de cette trempe. Le prix sera remis à une personne qui a été une source d'inspiration et un mentor pour beaucoup d'autres dans le secteur des soins de santé catholiques et dont les réalisations, au cours de sa carrière, ont contribué à renforcer notre ministère. Le leadership de cette personne doit dépasser le monde des établissements catholiques de santé pour influencer la collectivité locale et s'étendre au-delà.

Le Prix pour l'ensemble des réalisations sera remis lors du congrès annuel de l'ACSNB.

Le lauréat ou la lauréate devra participer au congrès annuel.

Le lauréat ou la lauréate sera honoré lors du banquet annuel.

L'ACSNB assumera les coûts de déplacement et les frais du lauréat ou de la lauréate, et l'exemptera d'inscription.

Pour présenter une candidature

On peut le faire par la poste, par courriel ou par fax. Veuillez fournir des renseignements sur le candidat ou la candidate, à l'appui de sa candidature.

Date limite pour les mises en nomination: 31 août 2018

- Les candidats auront passé la plus grande partie de leur carrière dans le réseau catholique des soins de santé (au moins 10 ans).
- Ils auront été une source d'inspiration ou un mentor pour un nombre important de collègues dans le réseau catholique de la santé.
- Leurs réalisations auront contribué à renforcer le ministère catholique des soins de santé.
- Ils seront reconnus et respectés comme chefs de file dans le monde catholique de la santé.
- Ils pourront avoir pris leur retraite.
- Une mise en candidature antérieure n'empêche pas de proposer de nouveau un candidat ou une candidate pour ce prix ou pour un autre.
- Aucun prix ne sera remis à titre posthume.



L'Association catholique de la santé du
Nouveau-Brunswick
1773, rue Water
Miramichi, NB E1N 1B2
506-778-5302
Fax : 506-778-5303

Le choix du lauréat ou de la lauréate sera fait par un Comité des prix nommé à cet effet.